



Formation accessible
aux personnes en
situation de handicap

« Prévention secours civique niveau 1 » PSC1

- **Public visé** : Tout public
- **Prérequis** : être âgé de 10 ans minimum (autorisation du représentant légal pour les mineurs)
- **Objectifs** : Rendre capable le candidat PSC1 d'exécuter correctement les gestes de premiers secours, de protéger les victimes et les témoins d'alerter et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime.
- **Contenu** :
PROTECTION
ALERTE
ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS
ARRET CARDIAQUE
BRULURES
HEMORRAGIES EXTERNES
MALAISE
OBSTRUCTION AIGUË DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGER
PERTE DE CONNAISSANCE
PLAIES
TRAUMATISME
- **Durée** : 7H00 de face à face pédagogique
- **Modalités pratiques et logistiques** : Formation organisée au sein de l'entreprise utilisatrice ou dans un centre de secours avec qui il est déterminé :
 - le déroulement des journée (horaire, salle...),
 - modalité de restauration.
- **Délais d'accès à la formation** : via le formulaire d'inscription, L'entreprise utilisatrice peut inscrire de 8 apprenants minimum à 10 maximum. La liste des participants devra être arrêtée au plus tard 5 min avant le début de la formation.
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : Prendre contact avec le service formation.
- **Lieu de la formation** : Chaque formation peut se dérouler dans les centres de secours, sur un site extérieur ou dans nos locaux.
- **Méthodes mobilisées** : L'UDSP 63 dispense la formation avec son matériel pédagogique : mannequins d'entraînement (adulte, enfant et nourrisson), défibrillateur, maquillage, ordinateur, vidéoprojecteur... La formation est à la fois théorique et pratique, alliant exposés interactifs, phases d'apprentissage et mises en situation.

- **Modalités d'évaluation** : Mise en place d'une évaluation formative visant une évaluation certificative en fin de formation.
- **Possibilités de validation d'un/des blocs de compétences** : Pour l'obtention du certificat en prévention et secours civique l'ensemble des compétences doivent être acquises sur la même formation.
- **Suite de parcours** : Aucune formation continue obligatoire toute fois conseillée tous les 3 ans.
- **Taux d'obtention des certifications préparées** : 1022 Inscrits - 1022 Reçus (source : Bilan activité 2020).
- **Documentation utile** :
Pas de documentations particulières
Livret PSC1 (payant)
- **Tarif** :
Groupe (jusqu'à 10 personnes) : 600 €
Individuel : 60 €
Scolaire : 40 €
Livret : 6 €
- **Contact** :
Secrétariat formation de l'UDSP 63 :
Tél : 04.73.98.80.54
Courriel : formation-udsp63@orange.fr



Remise pour les entreprises conventionnées
avec le Sdis 63 (Nous consulter)